

MAIRIE DE  
BERSAC-SUR-RIVALIER  
1, rue du Commerce – 87370  
☎05.55.71.43.69  
✉mairiebersac@wanadoo.fr

**CONTRAT DE LOCATION  
GÎTE COMMUNAL**

Les soussignés :

Monsieur Jean Michel BERTRAND – Maire, représentant la commune de Bersac-sur-Rivalier, en vertu de la délibération en date du 26 mai 2020.

d'une part,

Et M.....

.....

Tél : ..... N° Association/Collectivité .....

d'autre part, ont convenu ce qui suit :

Monsieur le Maire accepte de mettre à disposition de M .....

**DURÉE** : du ..... au .....

1 – RÉSERVATION

- Gîte (location salle village vacances)       Vaisselle  
 Gîte (sans location salle)                       Animaux  
 Nombre de personnes présentes dans le gîte : .....

2 – CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

Les clés seront remises à l'utilisateur le ..... à ....H... lors de l'état des lieux d'entrée.

Les clés seront récupérées le ..... à ....H..... lors de l'état des lieux de sortie

Le règlement intérieur d'utilisation du gîte, signé par l'utilisateur et le représentant de la commune, est joint à la présente convention.

3 – TARIFS : délibération du 04 juillet 2023

Du 15 avril au 14 octobre

<b>GÎTE</b>	1 nuitée	2 nuitées	Semaine	Sac déchets (tarif à l'unité)	Forfait Nettoyage	CAUTION
14 couchages	130 €	240 €	600 €	1,20 €	50 €	250 €

Du 15 octobre au 14 avril

<b>GÎTE</b>	1 nuitée	2 nuitées	Semaine	Sac déchets (tarif à l'unité)	Forfait Nettoyage	CAUTION
14 couchages	150 €	280 €	750 €	1,20 €	50 €	250 €

Les draps housse et les draps de lit ne sont pas fournis.

Le chèque de caution, rédigé à l'ordre du Trésor Public, est demandé à la signature du contrat de location, afin de prévenir toutes dégradations commises par l'organisateur.

**ASSURANCES :** Tout preneur de la Salle des Fêtes doit être assuré.

N° de Police : .....

Nom de la Compagnie : .....

**Le tri des déchets est OBLIGATOIRE. Merci de mettre uniquement vos déchets ménagers dans les sacs prévus à cet effet qui vous seront facturés avec la location et de les déposer dans le container situé à l'extérieur. Les verres, le plastique et les cartons devront être amenés par vos soins aux éco-points. Si le tri n'est pas effectué et éventuellement laissé dans la salle ou contre le container, une caution supplémentaire de 20 € vous sera demandée.**

Contrat établi en deux exemplaires,

Fait à BERSAC-SUR-RIVALIER, le .....

Le Représentant de la Commune,

Le Preneur,